

COMMENT INSCRIRE MON ENFANT A L'ÉCOLE POUR LA RENTREE 2025-2026.

En MATERNELLE

Classe de Moins de 3 ans

Enfant né en 2023

Du 01/01/23 au 30/06/23 et du 01/07/23 au 31/08/23

Mon domicile dépend de l'école :
Jean Zay/Paul Langevin/ Henri Wallon

Mon domicile dépend de l'école :
Romain Rolland/ Pierre Demont/ Edouard Vaillant

Je demande une dérogation

Je prends un rendez- vous à la Direction.A. Éducatives pour une préinscription

La Direction de l'école fixe un rendez-vous pour un entretien **avec présence obligatoire de l'enfant**

Commission en mai 2025

Réponse positive

Réponse négative

Mon enfant rentre à l'école en **septembre 2025**

Mon enfant rentre à l'école en **septembre 2026**

Classe de Petite section

Enfant né en 2022

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Je prends un rendez- vous à la caisse des écoles pour une préinscription

Je dépose la fiche de mon enfant à dans son école de secteur

La direction de l'école vous contact pour les modalités de rentrée

Mon enfant fera sa rentrée en septembre 2025

Nouveaux ou futurs Fontenaysiens

Enfant né entre 2022 et 2018

Je viens à la DAE faire la préinscription scolaire

Je dépose la fiche de mon enfant à dans son école de secteur

La direction de l'école vous contact pour les modalités de rentrée

Mon enfant fera sa rentrée dès que possible ou en septembre 2025

La Direction des Actions Éducatives reste à votre disposition :

Par email : dae@fontenay-sous-bois.fr **Par téléphone :** 01.49.74.74.09

Dérogation secteur scolaire

Je dois avoir inscrit mon enfant à l'école avant de faire la demande

Je fais ma demande de dérogation auprès de la DAE

Une commission dérogation a lieu mi-mai

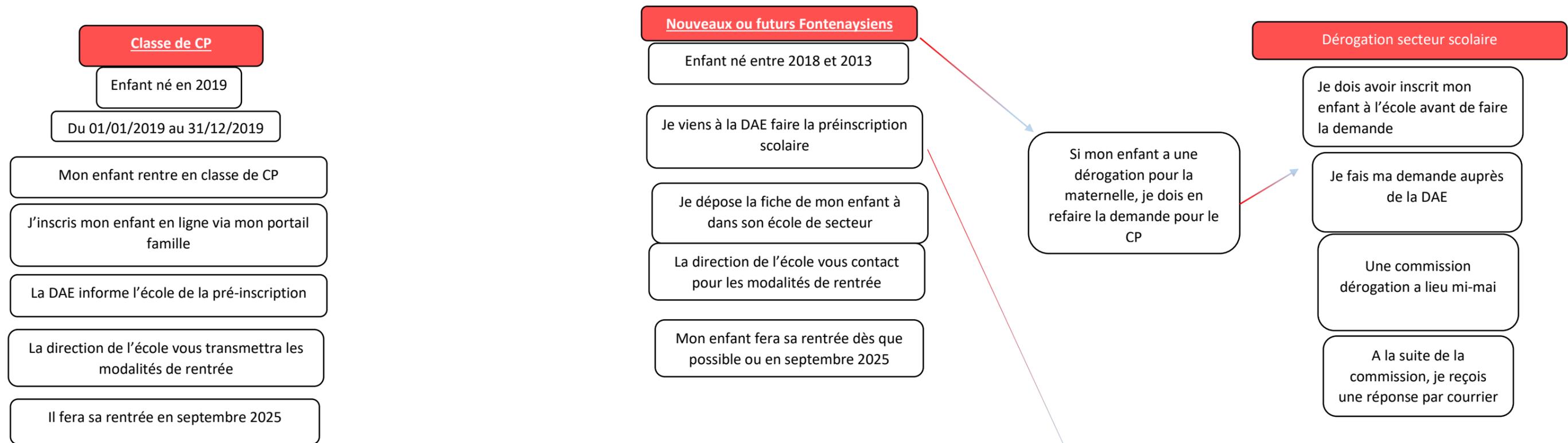
Je reçois une réponse mi – juin 2025

Document nécessaire pour une inscription scolaire

- Le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant
- Le carnet de santé ou certificat vaccinations obligatoires à jour
- 2 justificatifs de domicile de moins de 3 mois : Facture de gaz, d'eau ou d'électricité, bail ou contrat de location, quittance de loyer, compromis de vente, attestation d'hébergement officielle établie par l'Etat civil/ CAF
- Votre avis d'imposition N-1/ 2024 sur les revenus 2023 pour le calcul du quotient familial*.
- Notification MDPH si mon enfant est porteur d'handicap

COMMENT INSCRIRE MON ENFANT A L'ECOLE POUR LA RENTREE 2024.

EN ELEMENTAIRE



La Direction des Actions Éducatives reste à votre disposition :

Par email : dae@fontenay-sous-bois.fr

Par téléphone : 01.49.74.74.09

Document nécessaire pour une inscription scolaire

- Le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant
- Le carnet de santé ou certificat vaccinations obligatoires à jour
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois : Facture de gaz, d'eau ou d'électricité, bail ou contrat de location, quittance de loyer, compromis de vente, attestation d'hébergement officielle établie par l'Etat civil.
- Votre avis d'imposition N-1/ 2024 sur les revenus 2023 pour le calcul du quotient familial*.
- Notification MDPH si mon enfant est porteur d'handicap